



Champ de colatiers

Bien cultiver le colatier en Côte d'Ivoire

Introduction

Le colatier, arbre de la forêt africaine, mesure en moyenne 10 à 15 mètres de haut, parfois plus de 25 mètres.

Deux espèces sont cultivées : *Cola nitida* et *Cola acuminata*. L'espèce cultivée en Côte d'Ivoire est *Cola nitida*. Elle pousse spontanément dans toute la zone forestière.

Le colatier est cultivé d'abord pour ses graines. La cola ou noix de cola, riche en caféine (2,3%) est un stimulant nerveux, un tonique pour le cœur et un coupe-faim.

Avec une production annuelle de plus de 1000 tonnes, la Côte d'Ivoire est le premier producteur et premier exportateur mondial de noix de cola.

La culture du colatier nécessite une pluviométrie annuelle supérieure à 1200 mm bien répartie au cours de l'année ainsi que des sols meubles, profonds, et bien drainés.

C'est une plante pérenne qui peut produire toute sa vie (plus d'une centaine d'années).

Matériel végétal

Il existe deux types de matériel végétal : les plants obtenus par semis de noix semences (semenceaux) et les plants de clones obtenus par bouturage.

Les semenceaux commencent à produire 5 à 6 ans après la plantation (pleine production à partir de 12 ans) et donnent 1,5 à 2 tonnes/ha/an.

Les clones commencent à produire 3 ans après la plantation (pleine production à partir de 7 ans) et donnent 2 à 2,5 tonnes/ha/an. La production augmente avec l'âge de la plantation.



Photo 1 -
Noix-semences
de colatier

Pépinière

Installer la pépinière non loin d'un point d'eau intarissable.

Remplissage des sachets et disposition des pots

Faire la pépinière en septembre ou octobre.

Pour les semences comme pour les boutures, utiliser des sachets en matière plastique (15 cm de diamètre et 30 cm de hauteur) perforés dans leur moitié inférieure (200 sachets pour planter un hectare) remplis de terre humifère sablo-argileuse.

Disposer les pots sur des plates-bandes de 1 m de large en doubles rangées de 10 pots séparées par un espace de 15 cm. Faire une ombrière haute de 2,5 m, couverte de feuilles de palme laissant passer environ 50% de lumière

Semis et/ou repiquage

Semences

Utiliser des semences certifiées fournies par le CNRA.

Réaliser le semis dans les mois d'octobre à décembre.

Il existe deux techniques : semis en germoir suivi de repiquage en pots, ou semis direct dans les pots qui évite le repiquage.

Pour planter un hectare, prévoir 200 noix semences. Lever la dormance en conservant la semence en atmosphère humide pendant 45 jours après la récolte.

Au moment du semis, décoller soigneusement les cotylédons l'un de l'autre sans les séparer (les laisser attachés à l'embryon à leur base).

Semer à une profondeur de 5 à 6 cm en mettant la semence verticalement, le hile (gros bout où se trouve l'embryon) dirigé vers le bas.

Le germoir est constitué d'une couche fermentée (pourrie) de sciure de bois rouge ou de parche de café, d'une épaisseur de 25 à 30 cm (1m² de germoir pour un hectare de plantation).

Pour faciliter les opérations de repiquage des plantules, semer les noix en lignes espacées d'environ 5cm.

Installer une ombrière au-dessus du germoir (à 25 cm de hauteur). Arroser chaque jour directement à travers l'ombrière. Maintenues dans ces conditions, 85 % des noix germent au bout de sept semaines.

Arracher les plantules lorsque les feuilles cotylédonaire sont déployées (environ 45 jours après le semis) et les repiquer à raison d'une plantule par pot.

En semis direct, arroser le pot la veille du semis.

Semer une graine par pot.

Soins et entretien

Arroser chaque jour sans inonder le pot, matin et soir si besoin, mais jamais aux heures chaudes de l'après-midi.

Traiter par pulvérisation contre les insectes (voir tableau 2).

Désherber les pots, sarcler régulièrement les allées entre les planches.

Réduire l'ombrage un mois avant la transplantation au champ pour accoutumer les plants à la lumière.

Le séjour en pépinière dure 6 à 8 mois, en fonction de la date de semis ou de repiquage, exceptionnellement 12 mois.

Mise en place

Choix des plants

Sélectionner les plants vigoureux.
Réserver les plants chétifs pour les remplacements.

Choix du terrain

Choisir les zones à sols meubles, profonds, et bien drainés avec une pluviométrie supérieure à 1200 mm, bien répartie.

Eviter les sols hydromorphes.

Préparation du sol

Défricher le terrain en février-mars.

Abattre toute la végétation.

Brûler si nécessaire.

Piqueter en mars-avril selon la densité de plantation choisie : 156 pieds/ha (8 x 8 m), ou 208 pieds/ha (8 x 6 m).

Réaliser les trous (50 cm x 50 cm x 50 cm) fin avril après les premières pluies à l'emplacement des piquets.

Dispositif et densité de plantation

Deux densités sont préconisées :

- 156 pieds /ha (8 m entre les lignes, 8 m entre pieds sur la ligne),
- 208 pieds/ha (8 m entre les lignes, 6 m entre pieds sur la ligne) permet de couvrir le sol plus rapidement et de réduire les entretiens.

Sur terrain plat ou peu incliné, orienter les lignes de plantation selon l'axe Nord-Sud pour créer un léger ombrage.

Sur terrain incliné, les lignes doivent être perpendiculaires à la pente pour lutter contre l'érosion.

Cultures associées

L'association à des cultures vivrières comme la banane plantain, le riz, le maïs, l'igname etc. est recommandée pour maintenir le terrain propre.

Avec la banane plantain, planter les colatiers entre deux rangées de bananiers en quiconque.

On peut également semer du Pueraria pour maintenir le terrain propre.

Mise en place

Planter lorsque la saison des pluies est bien installée (mai ou juin).

Préférer les heures fraîches (le matin avant 8 heures et l'après-midi après 16 heures).

Couper le fond du sachet, fendre le sachet à la machette.

Placer le plant dans le trou de plantation. Veiller à ce que le collet du plant reste au niveau du sol.

Enlever le sachet.

Ramener la terre autour de la motte en tassant avec la plante des pieds en tournant autour du plant .

Entretien de la culture

Désherbage

Pratiquer un sarclage régulier pour maintenir la parcelle propre :

- Pendant les deux premières années, nettoyer 6 fois par an dans les layons (lignes).
- A partir de 3 ans, éliminer toutes les herbes laissées entre les lignes.

Taille

- Lorsque les plants sont issus de bouturage et qu'ils ont tendance à ramper, les tailler à environ 50 cm de hauteur pour les contraindre à avoir un port érigé.

- En jeunes cultures, supprimer les rejets sur la tige principale pour avoir des arbres à tronc unique (égourmandage).

- En cultures adultes, supprimer les branches qui poussent de façon oblique sur le tronc (émondage).

Fertilisation

Apporter un engrais complet pour améliorer la croissance des colatiers. Le tableau 1 mentionne les engrais et les quantités à apporter .

Apporter la moitié de la dose annuelle en mars et l'autre moitié en septembre.

Tableau 1 - Apports d'engrais conseillés sur colatier

Engrais	Doses annuelles		
	1ère année	2ème année	3ème année
10-18-18	50 g / pied	100 g/pied	150 g/pied
ou 8-4-20	50 g / pied	100 g/pied	150 g/pied

Protection de la culture

Contre les insectes

Lutte chimique

Traiter systématiquement en suivant les indications du tableau 2.

Mesures préventives:

Récolter et brûler tous les follicules (petits ou grands) oubliés sur les arbres ou tombés au sol.

Tableau 2 - *Traitements recommandés contre les insectes du colatier*

Stade de la culture	Produit (au choix)	Dose pour 10 l d'eau (en ml)		Dose	Périodicité
		Pulvérisation	Atomisation		
Pépinière	Décis 12 Ec	50		10 litres de solution pour 30 à 50 sachets suivant le degré d'humidité du terreau	Une fois par mois
	Confidor 200 SL	25			
Jeunes plantations	Décis 12 EC	100	100	0,400 l/ha	Au moins une fois tous les 2 mois
	Califan super 40 EC	125	125	0,500 l/ha	
	Basudine 600 EC	167	167	0,668 l/ha	
	Confidor 200 sL	25	37,5	0,150 l/ha	
	Gawa 30 SL	167	250	1,000 l/ha	
Plantations en production	Confidor 200 SL		37,5	0,150 l/ha	4 traitements par an : mars, juillet, septembre, décembre
	Gawa 30 SL		250	1,000 l/ha	
	Califan super 40 EC		125	0,500 l/ha	
	Engeo 247 SC		25	0,100 l/ha	

Pour le traitement contre **les termites**, utiliser le Dursban 4E ou Pyricol à la demande, en pulvérisation au pied des plants, à la dose de 100 ml pour 10 l d'eau.

Contre les escargots

Contre **les escargots** défoliateurs, utiliser le Spic à raison de 300 ml pour 10 litres d'eau.



Photo 2 - *Traitement insecticide d'un colatier*

Récolte et activités post récolte



Photo 3 - Fruit constitué de 4 follicules

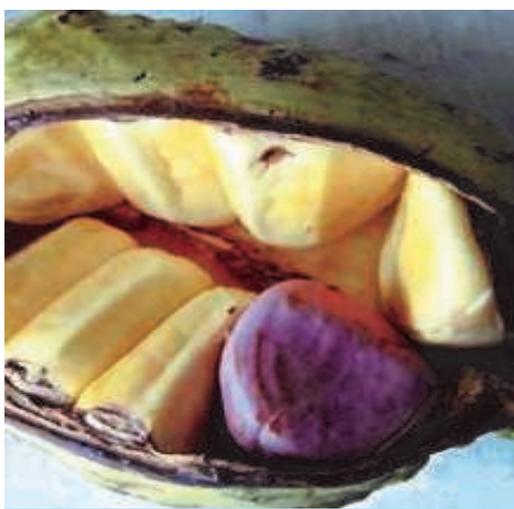


Photo 4 - Un follicule ouvert montrant les noix



Photo 5 - Dégâts de charançons sur les noix

Récolte

Ramasser les follicules tombés à terre au moins deux fois par semaine pour éviter les attaques des parasites, notamment les charançons.

Activités post récolte

Quel que soit l'usage, la noix est utilisée à l'état frais. Il faut conserver sa fraîcheur et son intégrité le plus longtemps possible.

1/ Ecabossage

Il consiste à extraire les noix du follicule.

Si le follicule ne s'ouvre pas de lui-même, utiliser un objet tranchant (couteau ou machette) pour l'ouvrir en suivant la ligne de déhiscence. Attention à ne pas faire une entaille trop profonde pour ne pas blesser les noix à l'intérieur.

2/ Dépulpage

Les noix sont encore enveloppées de leurs téguments. Le dépulpage consiste à enlever ces téguments à l'aide d'un objet tranchant. Pour faciliter l'opération, faire des entailles dans les téguments, puis tremper les noix dans l'eau pendant quelques jours.

Laver les noix et les laisser ressuyer à l'air libre, à l'ombre. Les noix peuvent alors être commercialisées.

3/ Conservation

Trier les noix, détruire les noix attaquées.

Pour conserver les noix à l'état frais, il faut :

- les traiter pour éviter le développement des charançons *Balanogastrius colae* et *Sophrorhinus spp.*

par trempage dans une solution insecticide (Décis 12,5 EC à la dose de 100 ml pour 10 l d'eau) pendant environ une heure, suivi de ressuyage;

ou, pour de grandes quantités, traiter au bromure de méthyle à raison de 80 gr par mètre-cube de noix de cola pendant 24 h sous bâche (soit 1 bombe de bromure pour 10 tonnes de noix fraîches).

- les conserver à l'abri de la lumière

dans un panier tapissé de feuilles de *Thaumatococcus* (feuille d'attiéké) (conservation pendant deux à trois mois)

ou en sac plastique (conservation pendant 12 mois au moins).